

ARIEGE  
RABAT-LES-TROIS-SEIGNEURS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Maîtrise d'œuvre

**AMENA-Etudes  
PLURALITES**

06.82.05.00.64  
*vzerbib1@gmail.com*

1<sup>ère</sup> REVISION

**Arrêté le :**

**Approuvé le :**

**Exécutoire le :**

NOTICE SANITAIRE

6.1



## 1 - LA RESSOURCE EN EAU – L’ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Source : SIE Adour Garonne, BNPE, Résultats contrôle sanitaire AEP, Observatoire national des services d’eau et d’assainissement, BSS.

Le système d’information sur l’eau du bassin Adour Garonne indique, qu’en 2020, les **prélèvements pour l’adduction en eau potable s’élèvent à 260 406 m<sup>3</sup> (309 531 m<sup>3</sup> en 2016)** (issus de la nappe phréatique).

Quatre points de prélèvement sont inventoriés sur la commune :

- ⇒ Source Abet (masse d’eau concernée FRFG048)
- ⇒ Coulandrous (source droite / gauche) (masse d’eau concernée FRFG048)
- ⇒ Source Font du Ressec (masse d’eau concernée FRFG048)
- ⇒ Source Naou Fonts (masse d’eau concernée FRFG048)

Il n’y a **pas de captage prioritaire ou sensible au SDAGE** sur la commune. Les **quatre captages exploités pour la production d’eau potable par le syndicat de Sabarthès ont fait l’objet de l’arrêté préfectoral d’autorisation et de déclaration d’utilité publique du 28/02/2017**.

Une autre source non exploitée est recensée sur le territoire : la **source des Trillats**.

Cours d’eau	Station (DOE)	BV (km <sup>2</sup> )	N° Station	Valeur DOE (m <sup>3</sup> /s)	Valeur DCR (m <sup>3</sup> /s)
Ariège	Foix	1340	O1252510	11	8

*DOE : Débit Objectif d’Etiage* *DCR : Débit de Crise*

La gestion de crise sur la ressource en eau prévue dans le SDAGE vise à maintenir des débits les plus proches possible des DOE et à éviter le franchissement des DCR. Des mesures effectives de limitation d’usages ou d’activités sont prises par arrêté préfectoral en application des règles définies dans les documents-cadres de sous-bassins, pilotés par les préfets coordonnateurs de sous-bassins.

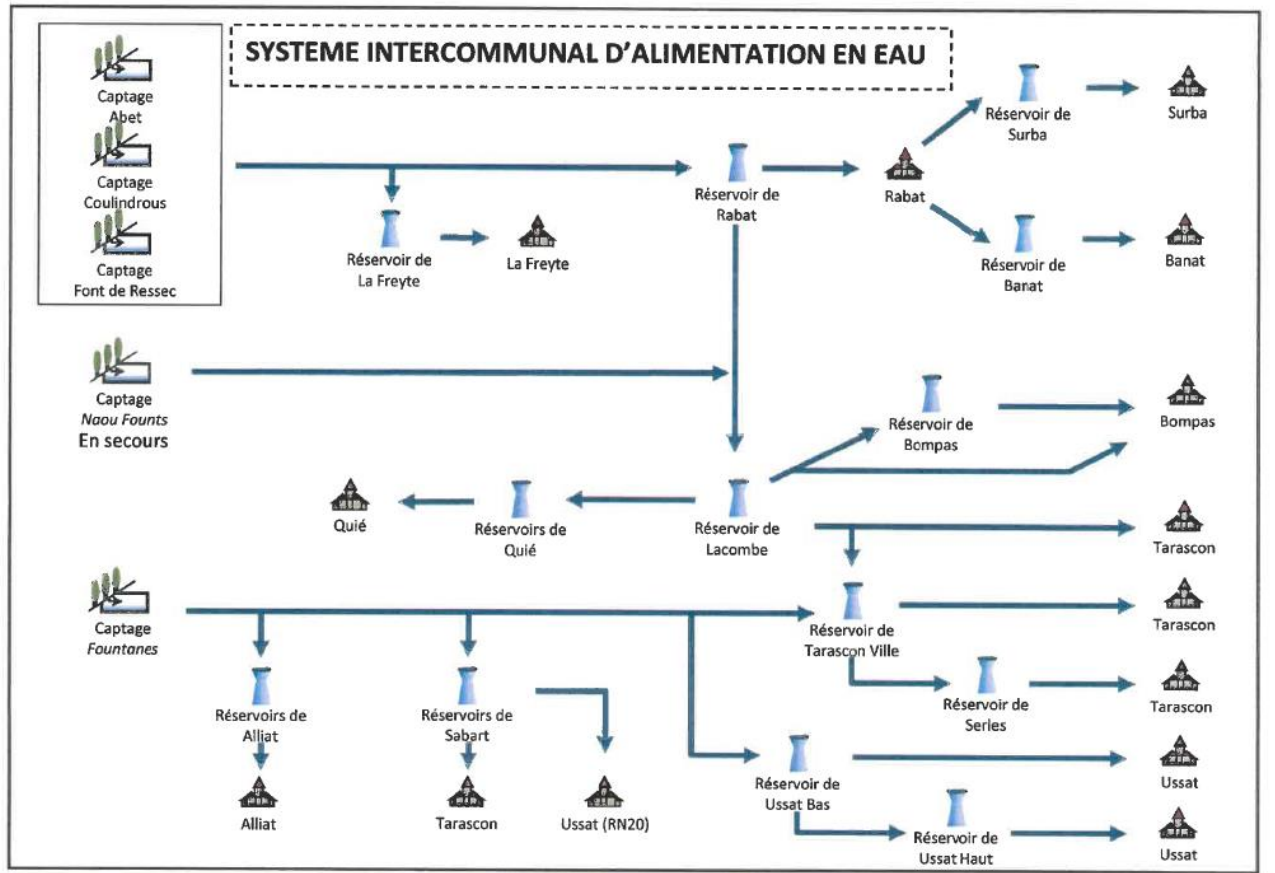
L’eau potable sur la commune est gérée par le **Syndicat des eaux du Sabarthès** pour les missions de production, transfert et distribution de l’eau potable.

Deux réservoirs assurent l’alimentation en eau potable du territoire :

- ⇒ Réservoir de La Freyte qui ne dessert que la commune avec un bon niveau de qualité.
- ⇒ Réservoir de Rabat qui dessert RABAT-LES-TROIS-SEIGNEURS, SURBA et le quartier BANAT de Tarascon-sur-Ariège. La qualité est globalement bonne mais **l’eau est signalée agressive pour les canalisations métalliques** ce qui peut être problématique en cas de canalisation en plomb. Le réservoir de Rabat alimente également le réservoir de Lacombe qui alimente en eau potable Quié, Tarascon et Bompas

Pour pallier cette agressivité de l’eau des sources situées au-dessus de La freyte, l’arrêté préfectoral priorise le prélèvement de l’eau de source de Naou Fount (qui est à l’équilibre calco-carbonique) pour alimenter en eau potable les communes de rabat les Trois Seigneurs, Sura, Quié, Bompas et Tarascon sur Ariège. A partir des captages d’Abet, Coulandrous et Ressec, le syndicat des eaux du Soudour doit alimenter les hameaux de La Freyte et Contrac, et

renforcer la station de traitement de Naou Fount si nécessaire. A terme, la ressource principale sera Naou Fount et les ressources de secours seront les sources de La Freyte.



Syndicat des eaux du Sabarthès

Les données BNPE montre que sur le réseau d'alimentation en eau potable, la commune consomme une large part des volumes totaux distribués chaque année depuis 2010 (2<sup>e</sup> consommatrice après Tarascon-sur-Ariège).

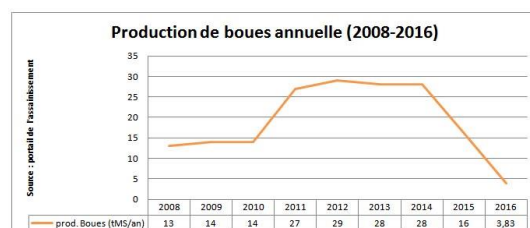
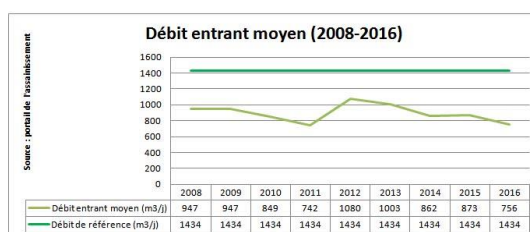
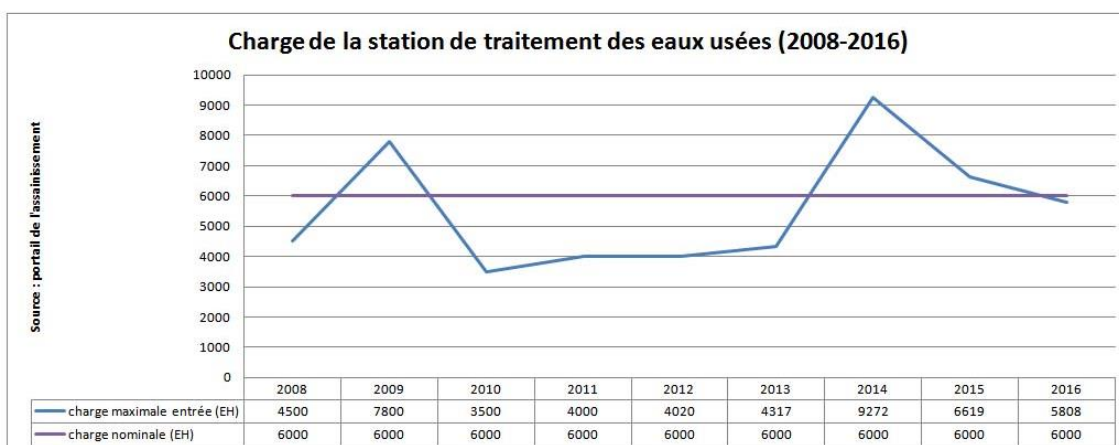
La consommation d'eau a sensiblement baissé depuis 2010, mais reste variable d'une année à l'autre (autour de **30 000m<sup>3</sup>/an**).

La défense-incendie est assurée par des poteaux branchés sur des canalisations d'eau potable de diamètre 100.

## 2 - L'ASSAINISSEMENT

La compétence « assainissement » est portée par le **Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège**, unité territoriale Haute Ariège (Régie), mission de collecte, transport, dépollution. La commune est raccordée à la **station intercommunale de Tarascon-sur-Ariège – Surba** qui a augmenté sa capacité en 2018.

<b>Capacité nominale</b>	12200 EH
<b>Somme des charges entrantes en 2020</b>	5413 EH (5808 EH en 2016)
<b>Débit de référence</b>	1412 m <sup>3</sup> /j (1434 m <sup>3</sup> /j en 2016)
<b>Débit entrant moyen en 2020</b>	882 m <sup>3</sup> /j (756 m <sup>3</sup> /j en 2016)
<b>Traitement</b>	Eau – boue activée aération prolongée (très faible charge). Boue –centrifugation.
<b>Production de boues en 2020</b>	76 t MS/an
<b>Destination des boues</b>	Compostage total depuis 2010 (épandage avant).
<b>Communes raccordées</b>	Arignac ; Gourbit ; Quie ; Rabat-les-Trois-Seigneurs ; Surbat ; Tarascon-sur-Ariège ; Ussat.
<b>Milieu récepteur</b>	Ariège.
<b>Zone sensible</b>	Hors zone sensible
<b>Sensibilité azote</b>	Non
<b>Sensibilité phosphore</b>	Non



A partir de 2008, l'ancienne station d'épuration, obsolète, a régulièrement fait l'objet de dépassement de capacité avec des conformités de performance non atteintes (2008, 2009 et 2012) et un réseau de collecte non conforme par temps sec (2009, 2013, 2014 et 2015). Une nouvelle station d'épuration a été réalisée. Cette nouvelle station d'épuration est dimensionnée pour **traiter les eaux usées de 12 200 personnes** (contre 6 000 auparavant), de quoi tenir compte de **l'afflux de population en période de vacances** mais aussi de l'installation de nouvelles activités et de nouveaux habitants. Outre Tarascon, Rabat, Gourbit, Quié, Surba et Ussat village, de nouvelles communes devraient se raccorder dans les prochaines années : Arignac, Bompas, Arnave, Bédeilhac-et-Aynat, Alliat, Niaux, Ornolac, Ussat-les-Bains, Cazenave-Serres-et-Allens.

La nouvelle station d'épuration de Tarascon **recupère les eaux usées du bourg centre et, prochainement, de Contrac**. L'extension Est du bourg relève toujours de l'assainissement autonome. Le contrôle de l'assainissement non collectif est assuré par le Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement de l'Ariège (régie).

L'assainissement non collectif présente un **taux de conformité de 52% en 2016** sur l'ensemble de l'unité territoriale Haute Ariège. Le rapport annuel du syndicat (2016) relève une baisse du taux de conformité au fur et à mesure de la réalisation des diagnostics des installations existantes en grande majorité non conformes, qui n'est pas compensé par les installations neuves. Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif est de 36% en 2020 sur Le syndicat Mixte de l'eau et l'assainissement de l'Ariège. Ce pourcentage évolue à la baisse depuis 2015 (-10%), ce qui montre une dégradation de ce type d'assainissement sur le territoire du syndicat.

### **3 - EAUX PLUVIALES**

L'évacuation des eaux pluviales des secteurs urbanisés existants est assurée par un réseau de collecte (fossés le plus souvent enterrés) :

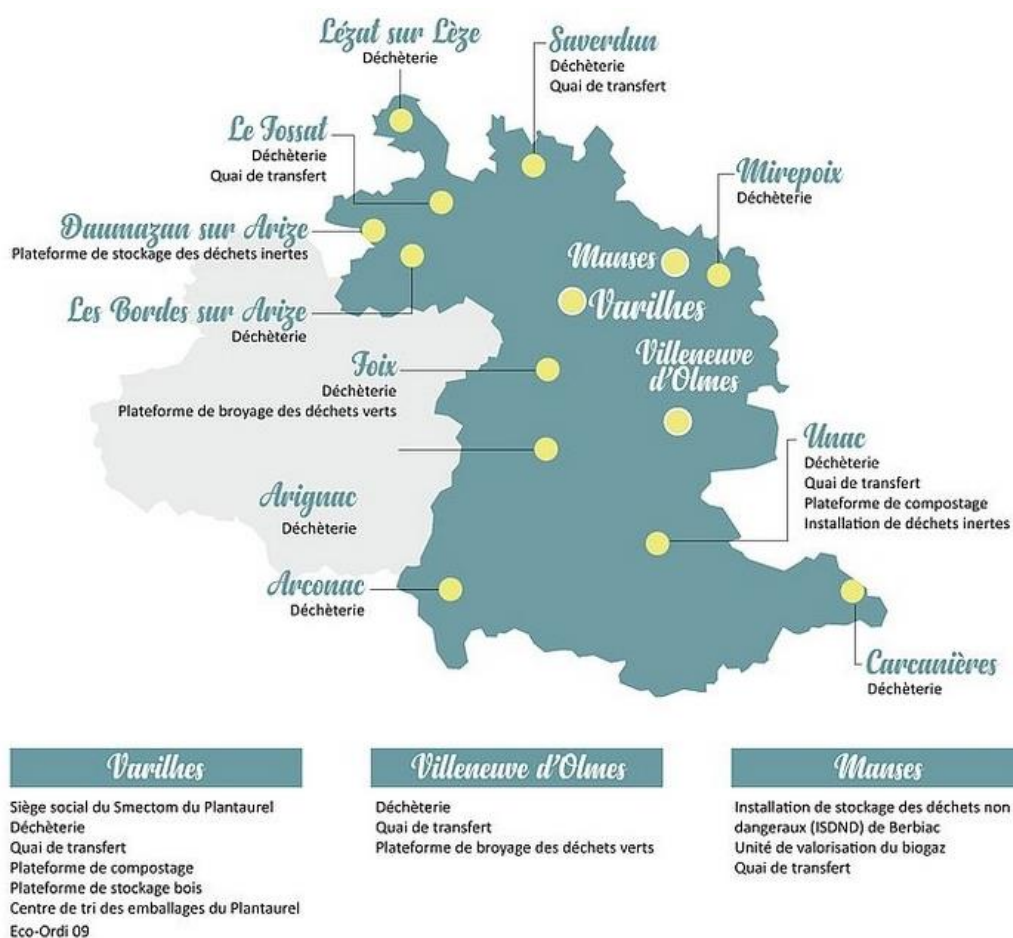
- La Freyte : fossé le long de la RD ;
- Contrac : réseau enterré ;
- Rabat : réseau ancien en voie de réhabilitation (réalisée à 90%) ;
- Las Coumaninos : : fossé le long de la RD ;

Pour ce qui concerne le quartier d'Arnet, l'aménagement du secteur (voir schéma d'organisation) intègre la création de fossés de collecte (ER 7, 9 et 14) dirigeant les eaux pluviales vers un bassin d'infiltration (ER 10). Ce réseau permettra de collecter les eaux liées à l'urbanisation du quartier mais également de régulariser les ruissellements liés aux voiries et aux reliefs situés en amont en favorisant le drainage de toute la partie nord du territoire communal.

## 4 - LA GESTION DES DECHETS

Syndicat Mixte d'Etude, de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, le SMECTOM du Plantaurel représente 113 communes, soit près de 70 000 habitants, regroupant 6 communautés de communes.

Le Syndicat gère actuellement 5 déchetteries, 1 centre de tri des emballages ménagers et assimilés (capacité de tri de 5000 tonnes/an) et 1 plateforme de déchets verts et déchets bois à Varilhes, 1 installation de déchets inertes à Daumazan-sur-Arize et Saverdun ainsi qu'une Installation de stockage des Déchets Ultimes Non Dangereux (ISDUND) implantée à Manses, et d'une capacité d'enfouissement de 50 000 tonnes/an.



*Equipements de traitement des déchets du SMECTOM*

## Quelques chiffres

<b>Performance de collecte sélective en 2019</b>	808 kg/hab (669 kg/ hab)
<b>Déchets produit en 2019</b>	123 813 t dont 83% éliminés dans le département (le reste vers la Haute-Garonne)
<b>Capacité de traitement en 2018 (2014)</b>	Total 220 400 t (104 030 t)
<b>stockage</b>	24 % (48%)
<b>compostage</b>	12 % (38%)
<b>tri</b>	58 % (14%)
<b>Résultat enquête en 2017 (2013)</b>	Total 121 541 t (102 170 t)
<b>Ordures ménagères</b>	32 % (45%)
<b>Déchèteries</b>	52 % (36 %)
<b>Verre</b>	5% (5%)
<b>Emballages et papier</b>	7% (7%)
<b>Biodéchets, déchets verts</b>	4% (6%)

## Filière de traitement des déchets

Installations de traitement des déchets ménagers et assimilés  
Opérationnelles à la date du jour

- 🗑️ Tri
- 🌱 Compostage
- ♻️ Méthanisation
- 🔪 Maturation de mâchefers
- 🔥 Incinération avec récupération d'énergie
- 🔥 Incinération sans récupération d'énergie
- 🌱 Stabilisation
- 🏠 Stockage en ISDND
- 🏠 TMB (hors TMB annexés à une platefo)

ADEME-SINOE®

Délégation de compétence  
Année : 2015  
Type compétence : Collecte OMR

➡️  
ADEME-SINOE®

